



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

## **Universitätsbibliothek Paderborn**

### **Observations De L'Academie Française Sur Les Remarques De M. De Vaugelas**

**Académie Française**

**La Haye, 1705**

40 Rem. Ne plus ne moins.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-52533](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-52533)

*veux, il veut*, reprenoient la dipthongue *ou* aux deux premières personnes du pluriel. *Nous voulons, vous voulez*, ce qu'ils faisoient de la même sorte au présent du subjonctif, qu'ainsi le verbe *mourir* fait au pluriel de l'indicatif, *je meurs, tu meurs, il meurt, nous mourons, vous mourez, ils meurent*, & au subjonctif. *Que je meure, que tu meures, qu'il meure, que nous mourions, que vous mouriez, qu'ils meurent*. Que les verbes *mourir* & *pouvoir* se conjuguent tout de même, à la réserve de *pouvoir*, qui faisant au singulier du subjonctif *que je puisse*, & non pas *que je peuve*, parce qu'il se forme de l'indicatif *je puis*, fait au pluriel, *que nous puissions, que vous puissiez*; ce qui faisoit voir que sans aucune irrégularité, & sans nul égard à l'euphonie, il falloit conjuguer le présent du subjonctif du verbe *vouloir* de cette sorte, *que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille, que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent*. La question tomba ensuite sur le subjonctif de *prevaloir*, qui est un composé du verbe *valoir*. Le sentiment général fut qu'il ne suivoit point son simple, & qu'il falloit dire, *il n'est pas juste que vostre entêtement prevale sur la raison, & non pas prevaille*.

## X L. REMARQUE.

*Ne plus ne moins.*

**P**our signifier *comme, ou, tout ainsi que*, il faut dire *ne plus ne moins*, & non pas, *ny plus, ny moins*, qui est bon pour exprimer

mer la quantité d'une chose, comme, *Il y a cent escus, ny plus, ny moins. Je ne vous dis que ce qu'il m'a dit, ny plus, ny moins.* Mais quand c'est un terme de comparaison, il faut dire & escrire, *ne plus ne moins*, comme le Cardinal du Perron, M. Coeffeteau, & M. de Malberbe l'ont tousjours escrit. Et bien que par tout ailleurs cette negative se nomme *ny*, & non pas *ne*, qui est un vieux mot qui n'est plus en usage que le long de la riviere de Loire, où l'on dit encore, *ne vous, ne moy*, pour *ny vous, ny moy*; si est-ce que l'ancien *ne* s'est conservé entier en *ne plus ne moins*; car l'on ne dit point *ny plus ne moins, ny ne plus ny moins*. L'Usage le veut ainsi; quoy qu'à le bien prendre, & selon que les mots sonnent, ce terme de comparaison ne signifie autre chose, sinon que les deux choses que l'on compare ont un rapport si parfait, qu'il semble qu'il n'y a ny plus ny moins en l'une qu'en l'autre.

J'ay dit comme il falloit user de ce terme, quand on s'en sert, parce que plusieurs y manquent. Mais il est bon que l'on sçache, qu'il n'est presque plus en usage parmy ceux qui parlent & escrivent bien.

## OBSERVATION.

SI du temps de M. de Vaugelas il falloit dire *ne plus ne moins*, pour signifier *comme* ou *tout ainsi que*, il ne faut plus le dire aujourd'huy. Cette façon de parler est tout à fait hors d'usage, & ceux mesme qui s'attachent le moins à bien parler & à bien escrire, ne s'en servent point.

## XLI. REMARQUE.

*Ny*, devant la seconde epithete d'une proposition negative.

CETTE Remarque est assez curieuse, & peu de gens y prennent garde. Je parle des meilleurs Escrivains, mais M. Coeffeteau n'y manque jamais. Je dis donc que *ny* ne se doit pas mettre devant la seconde epithete, ou le second adjectif d'une proposition negative, quand cette seconde epithete n'est que le synonyme de la premiere. Exemple, *Il n'est point de memoire d'un plus rude & plus furieux combat*, dit M. Coeffeteau, je dis qu'il n'a pas mis *d'un plus plus rude ny plus furieux combat*, parce qu'icy *rude & furieux* sont synonymes; quoy que ce ne seroit pas une faute de mettre le *ny* comme font quelques-uns, mais il seroit moins bon que  
 &.